

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège de la région de L'Amiante

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège de la région de L'Amiante a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de réussite des cours en première session du Collège de la région de L'Amiante a connu une légère augmentation et, en 2002, il demeure plus élevé (86,8 %) que l'ensemble des établissements du réseau collégial public (83 %). Le nombre d'élèves qui échouent 50 % de leurs cours et plus a diminué et le Collège atteint ses cibles de réussite. Le taux global de réussite des cours dans le secteur préuniversitaire diminue et le nombre d'élèves qui réussissent tous leurs cours a connu une baisse dans ce secteur en 2002. En ce qui concerne la formation technique, le taux de réussite global et le nombre d'élèves qui réussissent tous leurs cours augmentent depuis 1998.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription au troisième trimestre augmente dans tous les programmes ciblés par le Ministère relativement aux années de référence, soit les cohortes de 1998 et 1999. Pour les élèves de la cohorte de 2001, le taux de réinscription atteint 100 % dans le programme *Électrotechnique*. En plus des programmes ciblés par le Ministère, le Collège a identifié sept programmes pour lesquels il présente les taux de réinscription. Trois des programmes ciblés par le Collège connaissent un taux de réinscription de 100 % en 2001 : *Techniques de génie mécanique*, *Technologie minérale (Géologie)* et *Sciences de la nature*. Le taux de réinscription progresse dans les autres programmes à l'exception des programmes *Techniques d'éducation spécialisée* et *Techniques de bureautique* qui ont connu une diminution depuis 1998. Les taux varient considérablement d'une cohorte à l'autre dans les programmes de formation technique et le petit nombre d'élèves inscrits rend toute interprétation risquée.

La diplomation

Tout en notant une baisse du taux de diplomation dans la durée prévue des études, le Collège constate que le taux de diplomation deux ans après la durée prévue progresse depuis la cohorte de 1994 et qu'il est plus élevé que celui de l'ensemble des collèges du réseau public. Le taux de diplomation de l'ensemble de la population est passé de 69,6 % pour la cohorte de 1994 à 74,8 % pour celle de 1997. La cible intermédiaire (68,8 %) prévue pour la cohorte de 1998 est atteinte. Les taux de diplomation du programme *Accueil et intégration* sont d'une dizaine de points supérieurs au réseau pour les cohortes de 1996 et de 1997, alors qu'ils étaient inférieurs pour celles de 1994 et de 1995. Le taux de diplomation pondéré indique que le Collège obtient de très bons résultats comparativement

à l'ensemble des établissements du réseau. Ces résultats se traduisent par un écart positif moyen de 9 points entre le Collège et l'ensemble des établissements du réseau.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège est satisfait de la progression des taux de réussite, de réinscription et de diplomation depuis l'implantation du plan de réussite. Il constate cependant que certains indicateurs requièrent une attention particulière, notamment la baisse du taux de réussite maximal des cours en formation préuniversitaire, le taux de réinscription dans le programme *Techniques de l'informatique* et le taux de diplomation dans la durée prévue en formation préuniversitaire. Il veut aussi approfondir ses analyses et mieux cerner les problématiques liées à la réussite des garçons et aux difficultés de cheminement des nouveaux inscrits qui proviennent d'un autre collège. La Commission croit que le Collège de la région de L'Amiante propose des pistes d'analyse intéressantes pour favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves. Elle estime qu'il pourrait également porter une attention particulière aux taux de réinscription dans les programmes *Techniques de bureautique* et *Techniques d'éducation spécialisée* dans son prochain plan de réussite.

La mise en œuvre

La mise en œuvre du plan de réussite s'est déroulée comme il a été prévu. Presque toutes les mesures ont été réalisées en plus des mesures déjà effectives qui s'adressent à tous les élèves. Le Collège obtient des résultats probants et il mentionne que l'efficacité du plan tient à la convergence des efforts de tous les membres de sa communauté. Il prévoit cependant améliorer le suivi de l'application des mesures. Pour ce faire, il estime qu'une plus grande concertation entre tous les intervenants ainsi qu'une meilleure diffusion de l'information seront nécessaires. Le Collège a apporté des modifications à son plan de réussite en cours de réalisation : tous les comités de programme ont produit un plan d'action. Il est donc en mesure d'identifier avec précision les besoins des élèves. En vue d'améliorer la mise en œuvre de son prochain plan, la Commission l'encourage à encadrer chaque étape de réalisation du plan et à resserrer le suivi de l'application des mesures ciblées par programme afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins particuliers des élèves.

L'efficacité des mesures

Le Collège met en œuvre une série de mesures d'aide et de soutien à la réussite qui interviennent à différentes étapes du parcours scolaire de l'élève. Selon le Collège, les

mesures liées à la pédagogie de la première session et les outils de diagnostic pour dépister les élèves en difficulté sont parmi les mesures les plus efficaces pour favoriser la réussite des cours. Il souligne que le programme *Réussir Plus* et les activités de valorisation de l'obtention du diplôme encouragent la persévérance et la diplomation. Le Collège constate que les interventions auprès des élèves avant leur entrée au Collège et à leur arrivée favorisent la communication et constituent un moyen d'information efficace. Il constate aussi que la conjugaison des efforts de plusieurs personnes à différents moments du cheminement de l'élève renforce l'impact positif des mesures mises en œuvre.

Le Collège a fourni une évaluation rigoureuse des activités d'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques qui offrent un soutien particulier quant à l'orientation de l'élève et la motivation aux études; il se réfère, pour l'évaluation de cette mesure, à un rapport d'activités. Il souligne que les centres d'aide en français et en anglais ont un impact positif sur la réussite des cours et que le centre d'aide en philosophie a contribué à augmenter la persévérance aux études. Le Collège a revu l'organisation de l'activité de tutorat par les pairs en vue de contourner les difficultés rencontrées. En ce qui concerne la signature des contrats de réussite, le Collège accompagne cette mesure d'une démarche rigoureuse d'encadrement des élèves qui connaissent plusieurs échecs et il envisage d'en mesurer les effets. Finalement, le Collège souligne l'apport des activités liées à la vie étudiante.

Le nombre d'élèves qui échouent tous leurs cours a considérablement diminué; le Collège en déduit que les mesures déployées avec la mise en œuvre du plan de réussite auraient surtout rejoint les élèves les plus faibles. Il constate que le taux de diplomation des élèves inscrits dans le programme *Accueil et intégration* a augmenté, mais il ne fait pas mention des améliorations apportées à ce programme. Aussi, le Collège indique que son évaluation des mesures aurait pu être plus approfondie de façon à en mieux mesurer l'impact. La Commission est d'accord avec ce diagnostic et encourage le Collège à donner suite à son intention d'apprécier plus précisément l'impact de ses mesures.

Conclusion

Les taux de réussite et de diplomation du Collège de la région de L'Amiante progressent de manière satisfaisante et le Collège atteint les cibles qu'il s'est fixées. Le Collège constate que les résultats des élèves du secteur de la formation technique se sont améliorés depuis l'implantation du plan de réussite. Il envisage d'accorder une attention particulière aux taux de réussite de certains cours dans les programmes *Sciences de la nature* et *Sciences humaines*. Il s'interroge aussi sur la diminution du taux de persévérance dans le programme *Techniques de l'informatique*. La Commission note que la réinscription dans les programmes *Techniques de bureautique* et *Techniques d'éducation spécialisée* pourrait aussi faire l'objet d'une analyse approfondie.

Le Collège souligne que la mise en œuvre du plan a permis l'établissement de nouvelles collaborations. Les mesures prévues dans le plan de réussite ont été réalisées à l'exception du tutorat par les pairs pour lequel le Collège a déjà proposé une série d'ajustements. Il a ajouté tardivement à son plan de réussite les plans d'action par programme; il envisage de mieux encadrer le suivi des mesures et de soutenir les intervenants responsables du tutorat par les pairs en leur proposant une formation. La Commission croit que le Collège gagnerait à effectuer un suivi de l'application des mesures par programme à l'aide, par exemple, de rapports d'activités comme il le fait déjà pour certaines mesures.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche